

Morat, 3 novembre 2023

Assemblée annuelle de la CDEP à Morat (FR) : soutien à des solutions dans les domaines de la politique européenne, du logement et de l'approvisionnement énergétique

Les 2 et 3 novembre, lors de leur 79^e assemblée annuelle, en présence de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et du conseiller fédéral Guy Parmelin, les chef-fes des Départements cantonaux de l'Économie Publique se sont penchés sur l'évolution actuelle de la politique économique dans les domaines de la fiscalité, du logement, des relations avec l'Europe et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Réforme fiscale OCDE : renforcer l'attractivité de la Suisse

Le peuple suisse a décidé le 18 juin 2023 que la mise en œuvre de l'imposition minimale prévue par l'OCDE passera par une modification de la Constitution. Ce projet était soutenu par les cantons. Particulièrement concernés, les chefs des Départements cantonaux de l'économie publique ont abordé les défis de cette réforme avec la conseillère fédérale Keller-Sutter. Les cantons sont souverains en matière d'utilisation des recettes issues de l'impôt complémentaire et donc libres de prendre ou non des mesures visant à renforcer leur compétitivité. Ils étudient actuellement les nouveaux moyens à même d'accroître l'attractivité de la place économique. Les discussions portent aussi bien sur des modifications du droit fiscal que sur des mesures de promotion dans le domaine non fiscal. Cela ressort notamment d'une enquête du DEFR auprès des cantons, dont les résultats ont été publiés début août.

Politique européenne : garantir le niveau de protection des salaires

En juin 2023, le Conseil fédéral a adopté les paramètres d'un mandat de négociation avec l'Union européenne dont il définit actuellement le contenu précis. Concernant la protection des salaires, il a chargé le DEFR, en collaboration avec les partenaires sociaux et les cantons, d'élaborer des mesures internes à même de garantir le niveau actuel de protection. La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a décidé au printemps 2023 de soutenir le Conseil fédéral dans ces négociations. Parmi les conférences intercantionales, la compétence en matière de protection des salaires revient à la CDEP qui, avec la CdC, soutient donc le DEFR dans la recherche de solutions. L'Assemblée annuelle CDEP a été l'occasion d'approfondir ce sujet lors d'un échange avec la secrétaire d'État Helene Budliger, directrice du SECO.

Politique du logement : soutien à l'orientation du plan d'action commun

Le 12 mai 2023, une table ronde sur la pénurie de logements a réuni, à l'invitation du conseiller fédéral Guy Parmelin, des représentant-es des cantons, des villes et des communes ainsi que du secteur de la construction et de l'immobilier. Les cantons étaient représentés entre autres par la CDEP. La table ronde a débouché sur la décision de préparer un plan d'action commun pour combattre la pénurie de logements. En présence de Martin Tschirren, directeur de l'Office fédéral du logement (OFL), l'Assemblée annuelle a débattu des orientations générales du plan d'action qu'elle appuie sur son principe. La discussion a mis en évidence les profondes différences entre les cantons, régions et communes et, par conséquent, l'importance d'une approche différenciée. Les défis que les régions touristiques et de montagnes sont appelées à relever ont également été soulignés. Le plan d'action devra être finalisé dans les mois à venir.

Sécurité de l'approvisionnement énergétique : renforcer les mesures de gestion

Au cours des derniers mois, la CDEP s'est efforcée, avec l'EnDK et le DEFR, d'améliorer encore les instruments permettant de gérer une pénurie énergétique. Lors de sa séance du 29 septembre 2023, le Conseil fédéral a présenté ses projets d'ordonnance actualisés relatifs à la gestion du gaz et de l'électricité. À partir de l'hiver prochain, une solution sera introduite en Suisse pour permettre une gestion réglementée interrégionale des contingents des gros consommateurs disposant de sites répartis sur des réseaux de distribution différents. La CDEP a toujours soutenu cette mesure favorable à l'économie. En présence du délégué à l'approvisionnement économique de la Suisse, Hans Häfliger, l'assemblée annuelle CDEP a

abordé les améliorations pouvant être apportées aux instruments de gestion actuels ainsi que la coopération entre la Confédération et les cantons.

Les chef-fes des Départements cantonaux de l'Économie Publique ont été accueillis à Morat par leur hôte, le conseiller d'État Olivier Curty, du canton de Fribourg qui leur a présenté un aperçu de l'histoire de ce canton à la frontière entre deux langues et en a tracé les perspectives économiques.

Complément d'information :

- Urban Camenzind, conseiller d'État (UR) et président CDEP, 079 515 03 00
- Matthias Schnyder, secrétaire général CDEP, 079 349 50 38

Annexe :

- *Photo, de gauche à droite: Conseiller d'Etat Urban Camenzind (UR), président CDEP ;
Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter ; Conseiller d'Etat Olivier Curty (FR)*